

Province de Québec
MRC de Beauharnois-Salaberry
Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka

Règlement numéro 417-2021

Règlement visant à agrandir la zone H-15 à même la zone H-14 du plan de zonage 330-2018

CONSIDÉRANT QUE la loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la municipalité veut modifier son plan de zonage afin d'agrandir la zone résidentielle H-15 à même la zone H-14

CONSIDÉRANT QUE le conseil a dûment déposé un avis de motion et présenté le premier projet de règlement lors de la séance ordinaire du 14 septembre 2021

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Jacques Mailloux et appuyé par Raymond Martin d'adopter le deuxième projet de règlement.

ARTICLE 1 : PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 : TITRE

Le présent règlement porte le titre de « Règlement visant à agrandir la zone H-15 à même la zone H-14 ».

ARTICLE 3 : MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE 330-2018

Le règlement de zonage 330-2018 est modifié afin d'agrandir la zone H-15 à même la zone H-14. Le tout tel qu'illustré au plan de l'Annexe «A» daté du 30 août 2021, joint au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Jean-francois Gendron
Maire

Éric Beaulieu
Directeur général et greffier-trésorier

Avis de motion : 14 septembre 2021

Premier projet de règlement : 14 septembre 2021

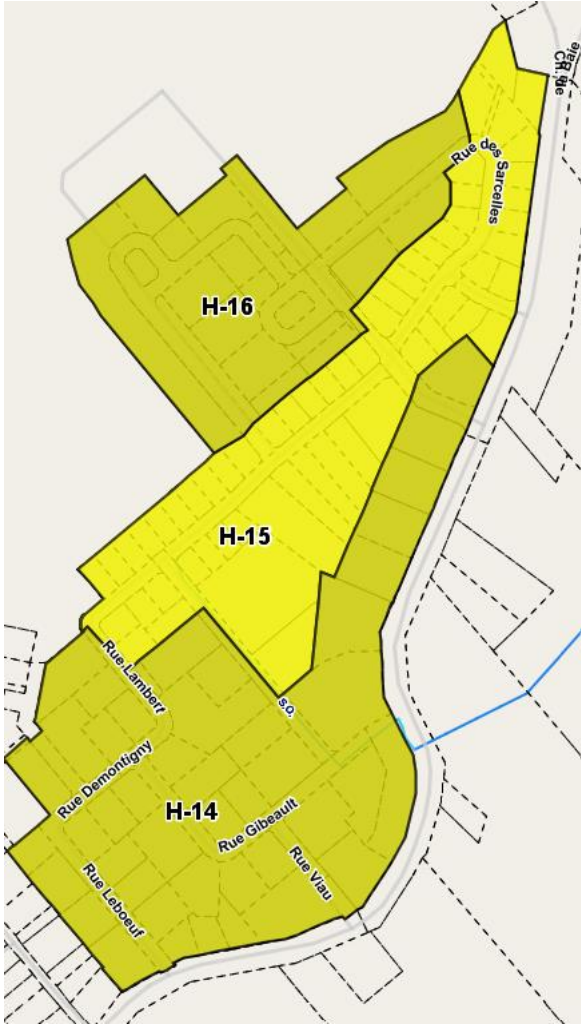
Deuxième projet de règlement : 16 novembre 2021

Adoption du règlement :

Entrée en vigueur du règlement :

ANNEXE « A »

AVANT



APRÈS MODIFICATION 31 AOUT 2021

